

n° 154 - Avril 2022

CORRÈZE

le magazine
de votre département



Réseau routier : sécuriser, entretenir et aménager



Restez connectés sur www.correze.fr

CORRÈZE
LE DÉPARTEMENT
Ayons la Corrèze en cathédrale

Les métiers qui recrutent en Corrèze



www.correze.fr/assistant-maternel



www.correze.fr/assistant-familial



www.correze.fr/amac

CORREZE
LE DÉPARTEMENT

Ayons la Corrèze en cathièter

Restons connectés

www.correze.fr



SOMMAIRE

p. 4 BUDGET

- Renforcer les solidarités et investir pour l'avenir

p. 6 ACTUALITÉS

- La Corrèze solidaire avec l'Ukraine
- Le Département s'engage pour la participation citoyenne
- Insertion professionnelle : une action gagnant-gagnant
- Le retour à l'emploi, une priorité pour le Département
- Origine Corrèze marque son territoire
- Un "voyage corrèzien" à croquer au dessert
- Affranchissez votre courrier avec la Corrèze !
- Renforcer l'offre de santé vétérinaire
- Maylis Adhémar et Stéphanie Coste en lice pour le Prix des lecteurs corrèziens
- L'été démarre en baskets à Sédières
- Treignac, capitale mondiale du kayak
- Devenez volontaire lors des jeux de Paris 2024

p. 13 DOSSIER

- Réseau routier : sécuriser, entretenir et aménager
- Travaux routiers 2022 : des routes plus sûres et mieux entretenues
- Des agents au service de vos déplacements
- L'innovation et la transition écologique au fil de la route
- La déviation de Malemort ouverte à la circulation

p. 18 SOLIDARITÉS

- Accompagner les victimes des violences intrafamiliales

p. 19 CULTURE

- Une nouvelle saison s'ouvre dans les musées

p. 20 DÉCISIONS DÉPARTEMENTALES

p. 21 EXPRESSION POLITIQUE

p. 22 ÇA S'EST PASSÉ

p. 23 ÇA VA SE PASSER

Édito



PASCAL COSTE

Président du Conseil départemental de la Corrèze

Un budget pour agir au cœur de votre quotidien

Le Conseil départemental vient d'adopter son budget 2022 dans un contexte sanitaire, économique et social incertain.

Ce budget 2022, il est fidèle à notre projet de mandat et s'inscrit dans la continuité de la gestion responsable et ambitieuse que nous conduisons depuis 7 ans.

C'est un budget qui traduit nos grands engagements de mandat pour un Département protecteur des Corrèziens, engagé pour une meilleure qualité de vie, accélérateur de la transition écologique et défenseur de la Corrèze au sein de la grande région.

Un Département protecteur des Corrèziens avec le renforcement de notre action en matière de santé et le développement de la télémédecine et des actions de promotion pour attirer des professionnels et des étudiants.

Attachés à notre modèle social, nous renforçons également nos politiques dans le domaine de l'autonomie, du handicap et de l'enfance, en revalorisant notamment les professionnels du secteur médico-social, oubliés par le Ségur de la santé du Gouvernement.

Un Département engagé pour une meilleure qualité de vie avec notre plan "Bien vivre au collège" pour améliorer les conditions d'accueil et d'enseignement des 10 000 collégiens corrèziens, ou encore notre engagement pour une culture pour tous et le développement du sport santé.

Un Département accélérateur de la transition écologique que nous portons notamment avec Corrèze Rénovation Énergétique pour accompagner les particuliers mais aussi avec les aides aux travaux des communes ou les opérations de rénovation énergétique sur les bâtiments départementaux.

Enfin, **un Département défenseur de la Corrèze au sein de la grande région** avec notre marque Origine Corrèze qui se prépare à s'installer en juin dans la capitale régionale pour "Bordeaux fête le vin" où près de 500 000 visiteurs sont attendus sur 4 jours.

Une nouvelle occasion de promouvoir nos talents et faire rayonner notre belle Corrèze.

Renforcer les solidarités et investir pour l'avenir



Francis Comby

Vice-président du Conseil départemental en charge des finances

Le budget 2022 a été adopté par le Conseil départemental du 8 avril dernier. Dans un contexte marqué par les crises sanitaire et internationale et les incertitudes qui les accompagnent, le

Département a adopté un budget de 431,4 millions d'euros pour poursuivre son action de proximité, renforcer les solidarités sociales et territoriales et investir pour l'avenir.

Budget 2022 - Chiffres clés



Malgré



RENFORCER
les solidarités : santé, enfance, personnes âgées et handicapées
59% du budget départemental



INVESTIR
POUR L'AVENIR

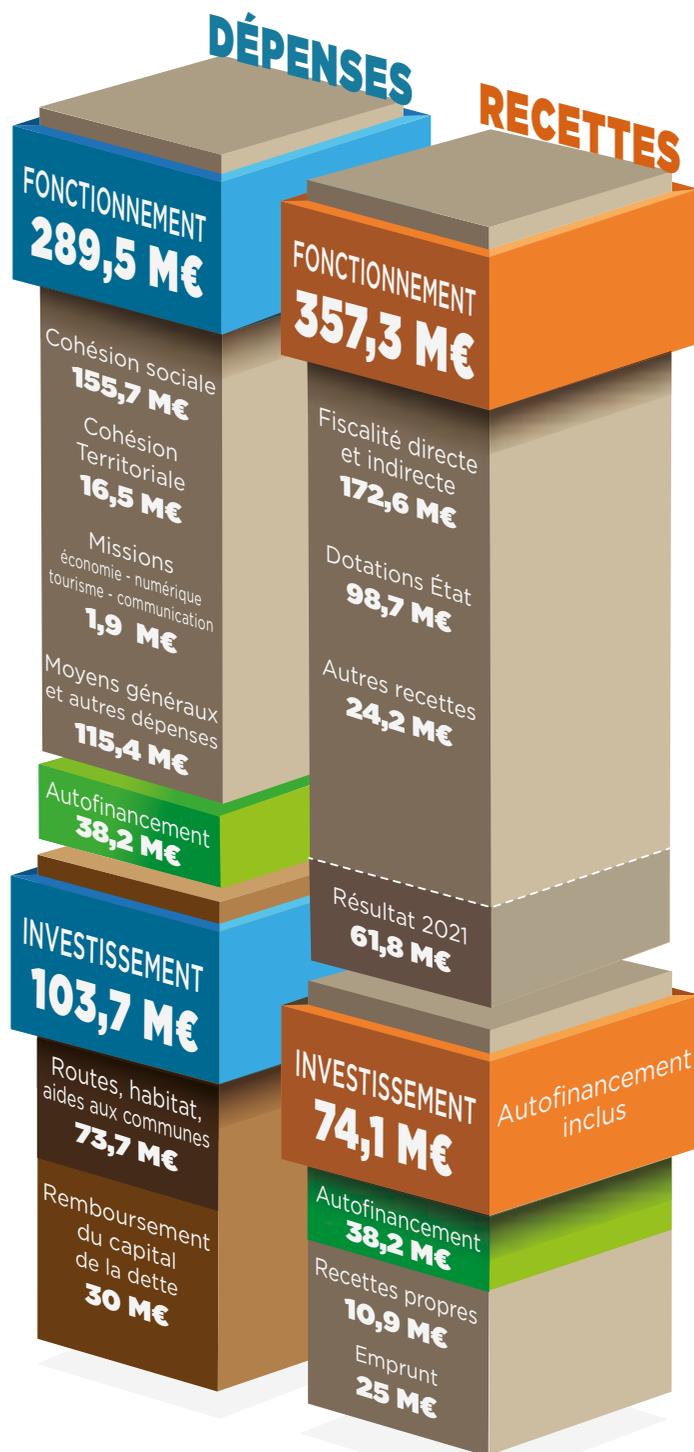
Avec



123 M€ dont **25 M€** pour 2022



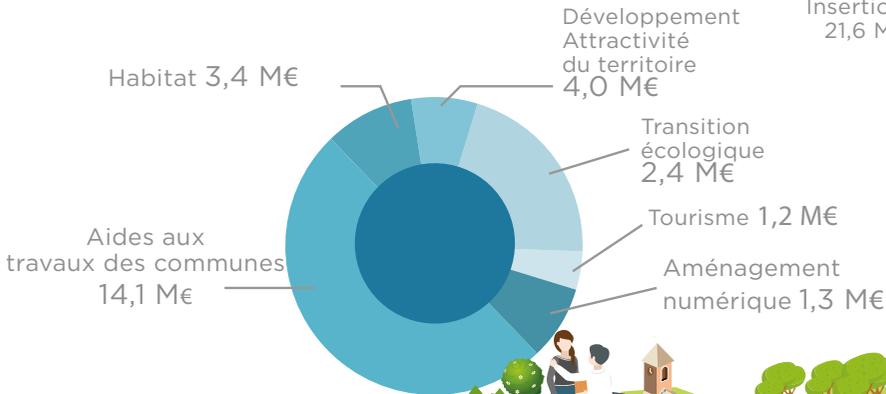
DÉSENDETTER
-79 M€ SUR 2015 - 2022



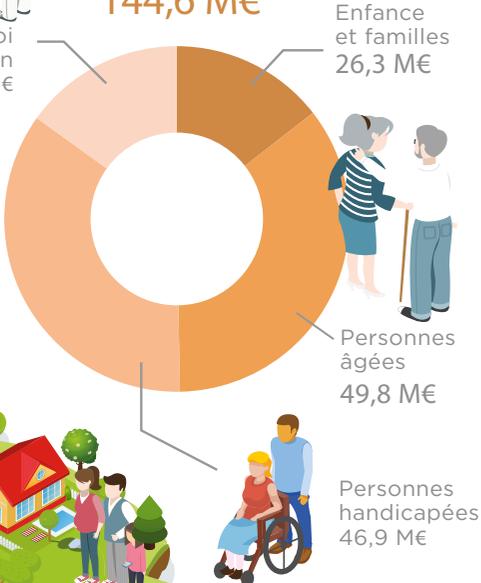
431,4 millions d'euros (M€)

Le Département au service des Corrégiens

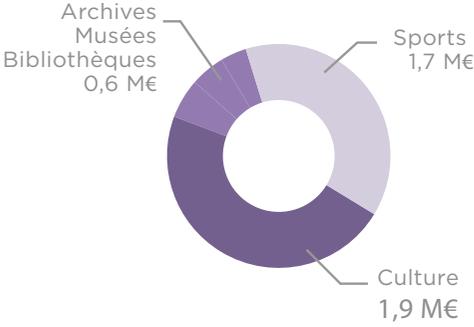
DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES 26,4 M€



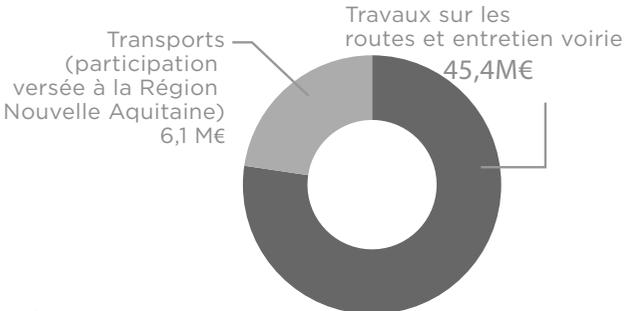
SOLIDARITÉS 144,6 M€



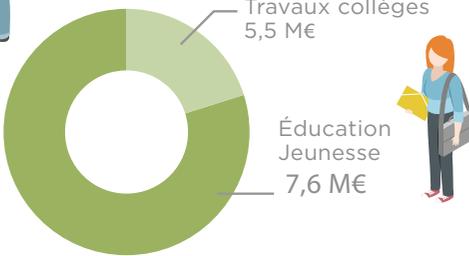
CULTURE / SPORTS LOISIRS 4,2 M€



MOBILITÉ 51,5 M€



ÉDUCATION JEUNESSE 13,1 M€



SDIS 9,5 M€
Service Départemental d'Incendie et de Secours

Patrimoine 7,4 M€
Bâtiments départementaux

La Corrèze solidaire avec l'Ukraine

L'élan de solidarité envers les Ukrainiennes et Ukrainiens pris dans la tourmente de la guerre et fuyant leur pays a trouvé un écho et s'est matérialisé dans toute la Corrèze, que ce soit par le biais d'initiatives personnelles et associatives ou grâce à la mobilisation du Département.



Les Corrèziens se sont mobilisés à la hauteur du drame humain vécu par les Ukrainiens. Merci à tous les particuliers et à toutes les associations qui se sont montrés prompts et généreux pour proposer des hébergements. Plus de 480 propositions de logements ont été recensées. Au 1^{er} avril, ce sont 200 personnes, dont 75 enfants, qui ont été accueillies en Corrèze.

Le Conseil départemental se montre aussi solidaire. Des aides financières et alimentaires d'urgence ont été attribuées. Les Maisons de Solidarité départementales de proximité sont également à pied d'œuvre avec les services de la PMI et les travailleurs de la protection de l'enfance.

Par ailleurs, les familles sont accompagnées pour la scolarisation

des enfants et pour les démarches administratives. Côté hébergement, le Conseil départemental a proposé des solutions d'accueil, notamment les 20 logements de fonction des collèges inoccupés par des personnels de l'Education nationale. Une famille est déjà installée au collège de Beynat. Le centre sportif des 1 000 Sources, à Bugeat, est un autre point d'accueil proposé par le Département. Il peut permettre des séjours collectifs de premier recours dans l'attente de trouver des solutions durables et il offre une possibilité de restauration sur place.

contact@correze.fr

05.55.93.71.37

Le Département s'engage pour la participation citoyenne

Le Département a inscrit la démarche de participation citoyenne dans le fonctionnement de la collectivité. Cela se traduit par la création d'une Assemblée citoyenne comptant 38 représentants volontaires.

Afin d'associer les Corrèziens aux projets d'intérêt départemental et les inciter à participer aux travaux de la collectivité, une Assemblée citoyenne a été mise en place. Cette instance de débat et de concertation a pour mission d'émettre des idées, de construire et de produire collectivement des avis et des propositions.

333 Corrèziennes et Corrèziens ont répondu à l'appel à candidatures lancé par le Conseil départemental afin de constituer cette assemblée citoyenne. Parmi eux, 19 hommes et 19 femmes, issus

de l'ensemble des cantons, ont été tirés au sort et siègeront les deux prochaines années au sein de cette assemblée qui respecte donc la parité et la pluralité des territoires tout en incarnant une grande diversité démographique et socioprofessionnelle, pour être à l'image de la Corrèze. Constituée pour une période de 2 ans, l'Assemblée citoyenne a un rôle consultatif auprès de l'Assemblée départementale.

participationcitoyenne@correze.fr

05.55.93.78.31



Insertion professionnelle : une action gagnant-gagnant

Depuis 2015, le Département a fait le choix d'une politique dynamique avec pour priorités : l'accès à l'emploi ou à la formation et un parcours d'insertion réussi et durable pour les Corrèziens accompagnés.

C'est dans cette volonté que le Département a lancé l'action "Bénévolat : compétences et citoyenneté", un dispositif gagnant-gagnant qui favorise l'intégration d'une personne bénéficiaire du RSA dans l'emploi et renforce les équipes des associations caritatives temporairement. Exemple avec Antoine, embauché depuis le 1^{er} janvier,

aux côtés de Fabrice, responsable de la Ressourcerie Gaillarde, à Brive. Lors d'une visite, tous deux ont partagé leur expérience de ce recrutement avec Sandrine Maurin, vice-présidente en charge des Solidarités sociales, et Gérard Soler, conseiller départemental délégué à l'Emploi et à l'Insertion.

Vous êtes une association corrèzienne ou bénéficiaire du RSA ?

www.correze.fr/action_benevolat

Retrouvez l'ensemble des dispositifs mis en place par le Conseil départemental

05.55.93.73.20



Gérard Soler

Conseiller départemental délégué à l'insertion

"Nous avons fait de l'accès à l'emploi et à la formation une priorité avec une politique basée sur la mobilisation active des personnes dans leur parcours d'insertion à travers notre démarche de droits et devoirs.

Cette politique porte ses fruits avec une baisse de 15 % du nombre de bénéficiaires du RSA en Corrèze depuis 2015, contre 4 % au niveau national sur la même période."



Le retour à l'emploi ou à la formation, une priorité pour le Département

Dans le cadre de sa politique départementale d'insertion, le Département a organisé une nouvelle session des "Clés de l'emploi" qui s'est clôturée par une journée de job dating.

Les candidats ont pu participer à différents ateliers leur permettant de réaliser ou d'améliorer leur CV, de simuler des entretiens professionnels et ainsi de se préparer au mieux à une journée de rencontre avec des recruteurs.

Vous êtes à la recherche d'un emploi ?

Le service Emploi Insertion et Boost Emploi vous proposent une préparation personnalisée pour optimiser votre accès à l'emploi ou pour intégrer une formation.

correzeboostemploi.fr

08 00 19 00 19 (appel gratuit)



Origine Corrèze marque son territoire

Les éleveurs et les producteurs corrèziens ont fait honneur à leur réputation lors du Salon international de l'agriculture qui s'est tenu à Paris, du 26 février au 6 mars. Les produits de la marque Origine Corrèze ont été présentés au sein d'une boutique dédiée, sur le stand du Département. Ils seront également à Bordeaux, du 23 au 26 juin, pour " Bordeaux fête le vin ".

Tandis que les éleveurs faisaient admirer la qualité de leurs animaux dans une autre partie du parc des expositions, le stand de la Corrèze a accueilli les visiteurs du Salon international de l'agriculture pendant dix jours grâce à la participation de plusieurs artisans et producteurs de la marque Origine Corrèze. Ils se sont relayés derrière le comptoir d'une grande épicerie gourmande, en partenariat avec la

Chambre d'agriculture de la Corrèze, qui proposait un large éventail des productions corrèziennes : charcuterie, vin AOC, jus de fruits, noix... De nombreuses animations et des moments de dégustation ont émaillé ces 10 jours de fête des territoires. Les confréries du département ont joué leur rôle d'ambassadeurs de la tradition et de la convivialité.

Si vous souhaitez retrouver les produits ou rejoindre la marque Origine Corrèze :
www.origine.correze.fr
05 55 93 76 10



Franck Peyret

Vice-président du Conseil départemental en charge de la promotion du territoire

"La marque Origine Corrèze a dépassé la barre des 200 producteurs et artisans labellisés. Ils représentent environ 840 produits. Cette marque départementale a le double objectif de proposer aux Corrèziens de consommer local et de faire rayonner la Corrèze à l'extérieur."





Un "voyage corrézien" à croquer au dessert

Un gâteau aux couleurs et aux saveurs de la Corrèze. C'est le pari pris par la Fédération de la Boulangerie et Boulangerie Pâtisserie de la Corrèze qui a conçu une pâtisserie à base de fruits rouges, de noisettes et d'amandes.

Baptisé "Voyage corrézien", ce gâteau labellisé Origine Corrèze ravira les gourmands d'ici ou d'ailleurs grâce à son concept dit "gâteau de voyage", facilement transportable. Bravo aux artisans corréziens pour leur savoir-faire ! Ce dessert corrézien est en vente chez les boulangers-pâtisseries partenaires : Julien Blanché (Argentat et Servièresples-Château), Laurent Saute (Masseret

et Uzerche), Jérôme Quintard (St-Pantaléon-de-Larche), Jérôme Crouzevialle (Saint-Aulaire), Didier Coulon (Brive), Maxime Chaminade (Brive), Jean-Jacques Praudel (Larche), Stéphane Berthe (Brive), David Boutal (Ussel), Frédéric Longy (Brive), Marc Scinocca et Gwendoline Badin (Cosnac), Stéphane Ludier (Tulle), Didier et Faty Coulon (Allasac).

Affranchissez votre courrier avec la Corrèze !

La Fédération des buralistes de la Corrèze a conçu un timbre aux couleurs du département, disponible dès le mois de mai.

Ce timbre, réalisé en collaboration avec les services du Conseil départemental, sera en vente dans tous les bureaux de tabac partenaires de l'opération dès le mois de mai. Trois versions du timbre sont disponibles. Cette exclusivité au niveau national permettra d'affranchir les lettres vertes de 20 grammes et

ainsi faire voyager la Corrèze partout en France.

Pour tout renseignement : cs.correze@buralistes.fr



Un drapeau pour le Mémorial corrézien de la Résistance

Symbole de la résistance unie en Corrèze, le Mémorial corrézien de la Résistance, de la Déportation et des Martyrs est désormais symbolisé par un drapeau.

Le drapeau a été présenté au cours d'une cérémonie au pied de la Croix de Lorraine installée depuis près de vingt ans sur l'aire de la Corrèze, à Vitrac-sur-Montane, en présence de Salima Saa, préfète de la Corrèze, Jean-Jacques Lauga, conseiller départemental en charge de l'action mémorielle, et de Jean-Pierre Valéry, président de l'association.

Afin de transmettre le devoir de mémoire et faire vivre le souvenir, des écoles du RPI Vitrac-Eyrein-Sarran ont pris part à cette cérémonie en ravivant les flammes de l'espoir puis en lisant un message du Mémorial retraçant l'histoire de cette association et rappelant toutes ses valeurs républicaines. Le drapeau du Mémorial prendra dorénavant rang dans les grandes cérémonies départementales.



Renforcer l'offre de santé vétérinaire

Avec le plan Corrèze Santé Animale, le Département s'engage, à travers une série d'actions, à lutter contre la désertification vétérinaire.

La Corrèze est un département rural où l'agriculture représente une activité économique majeure. La présence vétérinaire y est un enjeu d'importance, aussi bien pour l'activité agricole que pour la sécurité sanitaire. Dans les prochaines années, la Corrèze va connaître de nombreux départs en retraite de vétérinaires en zone rurale, alors même que les jeunes vétérinaires privilégient plutôt l'installation en milieu urbain pour pratiquer une activité vétérinaire dite «canine».

Pour répondre à cet enjeu, le Département de la Corrèze s'est fortement mobilisé, dès 2019, en travaillant en concertation avec la profession et

en saisissant le Sénat et le Ministère de l'Agriculture pour faire évoluer la réglementation. Avec l'adoption de la loi DDADUE et ses décrets d'application, la Corrèze est le premier département à engager un plan d'actions global pour lutter contre la désertification vétérinaire. Ce plan Corrèze Santé Animale permet d'accompagner les étudiants vétérinaires, de favoriser l'installation de nouveaux professionnels et d'aider à l'investissement pour créer des maisons de santé vétérinaire. Autre projet : le Service d'Aide Vétérinaire d'Urgence (SAVU 19). Ce dispositif inédit, proposé et porté par le Département, avec un numéro unique d'appel pour les urgences

la nuit et le week-end, comprendra une régulation réalisée par du personnel vétérinaire qui permet d'assurer la continuité des soins et propose un système de garde moins contraignant pour les vétérinaires avec un service capable de réceptionner les appels, d'offrir des conseils et d'évaluer et traiter les urgences.

Pour en savoir plus sur le plan Corrèze Santé Animale
www.correze.fr/sante-animale
 05 55 93 78 29
santeanimale@correze.fr



Hélène Rome

**Vice-présidente
du Conseil départemental
en charge de l'agriculture**

"Nous sommes le premier département en France à s'engager dans une démarche de lutte contre la désertification vétérinaire.

C'est un projet qui a fédéré tous les acteurs des filières agricole et vétérinaire et qui traduit l'engagement du Département pour notre ruralité."

Les aides du plan Corrèze Santé Animale

- **Indemnité de logement** : 300 € brut mensuel sur 6 mois pendant la durée d'un stage en Corrèze.
- **Indemnité de déplacement** : 300 € brut mensuel sur 6 mois pour indemniser les frais de déplacement durant les stages.
- **Bourse départementale pour l'installation** : 800 € par mois maximum au cours de l'année d'approfondissement pour les étudiants s'engageant à exercer en Corrèze pendant 5 ans à la suite de leurs études (l'étudiant devra être inscrit en année d'approfondissement

avec une spécialité en animaux de production ou équidés).

- **Aide à l'installation** : 20 000 € pour une période minimum de 5 ans, en exerçant une partie d'activité en production animale.
- **Aide à l'investissement** : 20% du coût du projet plafonnée à 100 000 € pour la création ou l'agrandissement de Maisons de Santé Vétérinaire.

Chiffres-clés

- 4 000 exploitations agricoles dont 90 % en activité d'élevage
- 96 vétérinaires en exercice
- 45 % des vétérinaires ont plus de 50 ans

En partenariat avec



Maylis Adhémard et Stéphanie Coste en lice pour le Prix des lecteurs corréziens

Le jury départemental a tranché : les lecteurs corréziens ont jusqu'au 11 juin pour choisir la future lauréate, qui sera invitée à rencontrer ses lecteurs en Corrèze, en septembre.

Depuis son lancement en 2013, le Prix des lecteurs corréziens s'est installé dans le paysage culturel du département. Il s'adresse aux lecteurs de plus de 18 ans qui résident en Corrèze, et récompense un ouvrage d'un auteur d'expression française, publié entre avril 2020 et mars 2021.

En septembre 2021, le comité départemental composé des médiathèques de Corrèze, Juillac, Meysac, Objat, Seilhac, Uzerche, Varetz, des médiathèques du Pays de Lubersac-Pompador, Vézère Monédières Millesources et de la Bibliothèque Départementale a établi une liste de cinq titres qui ont été proposés aux lecteurs des bibliothèques corréziennes. 302 lecteurs de 34 bibliothèques ont participé au vote et ont choisi les deux ouvrages finalistes. Il s'agit de "Bénie soit Sixtine" de Maylis Adhémard et "Le passeur" de Stéphanie Coste. Ils peuvent être achetés dans l'une des 8

librairies partenaires ou être empruntés dans une bibliothèque appartenant au réseau de lecture publique de la Corrèze. Par ailleurs, les deux titres finalistes sont téléchargeables gratuitement et à tout moment sur liseuses, ordinateurs et smartphones depuis la Médiathèque numérique de la Corrèze (<https://numerique.bd.correze.fr/livres-a-télécharger.aspx>).

Pour les usagers empêchés de lire du fait de leur handicap (moteur, visuel,...) ou d'un trouble cognitif, les deux titres sont disponibles au format DAISY sur la plateforme Eole de l'association Valentin Haüy et téléchargeables dans les bibliothèques corréziennes ayant signé une charte d'adhésion avec le Conseil départemental.

Pour toute information :

<https://bd.correze.fr/bd/lire-malgre-son-handicap.aspx>



Pour voter directement en ligne sur le site de la Bibliothèque départementale :

<https://bd.correze.fr/bd/prix-des-lecteurs-correziens.aspx>

Pour voter avec la formule papier :

Dans les bibliothèques du réseau de la Bibliothèque départementale et dans les librairies partenaires.



L'été démarre en baskets à Sédières

Trail, rando, animations familiales... La journée du dimanche 26 juin sera riche en activités, à Sédières, pour tous les amateurs de sport en pleine nature.

"3-2-1... Sédières !". Ce nouveau rendez-vous s'inscrit dans la continuité des Foulées Gourmandes. Il met toutefois davantage l'accent sur le côté intergénérationnel et familial, privilégiant le sport bien-être à la compétition.

Au programme :

- le "Sédières Nature Trail" : 3 courses de 5, 12 et 22 km, encadrées par Horizon Trail 19 ;

- les "Randos du Château" : 2 randonnées pédestres de 11 et 16 km, encadrées par Tulle Sentiers ;
- la célébration de la "Journée Olympique", en partenariat avec le Comité Olympique de la Corrèze ;
- des animations familiales : parcours de chasse au trésor, tyrolienne...

Renseignements et inscriptions :
www.correze.fr/321-sedieres



Stéphane Pradeau
Responsable de
l'organisation des
Mondiaux de kayak

Comment se présentent ces championnats du monde de kayak ?

Cet événement s'inscrit dans une trilogie qui a déjà permis d'accueillir 2 manches de coupes du monde en 2019 et 2021, malgré un contexte sanitaire difficile l'année dernière. C'est aussi une reconnaissance pour le Comité d'organisation, ses partenaires privés et publics et surtout pour l'équipe de volontaires. Malgré une situation géopolitique et économique complexe et incertaine, l'organisation se précise car, dans 1 mois, la petite cité treignacoise va vivre au rythme du canoë-kayak pendant huit jours. L'objectif est avant tout de réussir le programme sportif et de proposer une manifestation conviviale et festive.

Combien attendez-vous de compétiteurs ? Treignac et la Corrèze sont-ils prêts à les accueillir ?

Concernant les compétiteurs, nul doute que les principales nations seront représentées. L'équipe de France semble en position de force et a de réelles chances de médailles. A travers le partenariat avec EDF, 14 journées de lâchers d'eau sont programmées sur la Vézère en 2022. L'accès pour le public sera entièrement libre et gratuit sur tous les sites de compétition. De nombreuses animations nautiques sont prévues et des festivités seront proposées par les commerçants, les associations et la commune. Les collectivités locales et les différents acteurs du canoë-kayak sont mobilisés pour que cet événement majeur du sport en Corrèze constitue de réelles retombées pour le territoire et apporte une plus value sur les plans touristique et économique.

Treignac, capitale mondiale du kayak

Du 29 mai au 6 juin, la Vézère sera le terrain de jeux qui départagera des centaines de spécialistes mondiaux de descente en kayak. Treignac et la Corrèze sont prêts pour relever ce nouveau grand défi.

63 ans après les premiers mondiaux organisés sur la Vézère, 22 ans après le triomphe de l'an 2000, Treignac accueillera donc pour la troisième fois les championnats du monde de kayak. Le Comité départemental de canoë-kayak prépare cet événement où le gratin mondial de la descente est attendu, avec le soutien de la commune, des associations et des commerçants.

En marge des épreuves sportives, accessibles pour le public en de nombreux points sur le parcours, ces journées seront ponctuées d'animations pour le public : concerts, stands de restauration...

www.canoë-treignac-vezere.com

Devenez volontaire lors des jeux de Paris 2024

Sportif ou non, vous avez toujours rêvé de participer aux Jeux Olympiques ? Le Département vous en offre l'opportunité !

Le Département de la Corrèze, en partenariat avec le Comité Olympique 19, offre la possibilité à 50 Corrèziens de déposer en avant-première leur candidature auprès de Paris 2024 et de bénéficier de formations leur permettant d'améliorer leur profil et ainsi multiplier leur chance d'être retenus pour participer

à cet événement planétaire en tant que bénévoles sur les sites de compétition à Paris et en Ile-de-France, bien sûr, mais aussi à Bordeaux, Lyon, Nantes, Saint-Etienne, Nice, Marseille, Lille ou bien encore Tahiti !

Demandez le formulaire de candidature à : sports@correze.fr



Réseau routier : sécuriser, entretenir et aménager

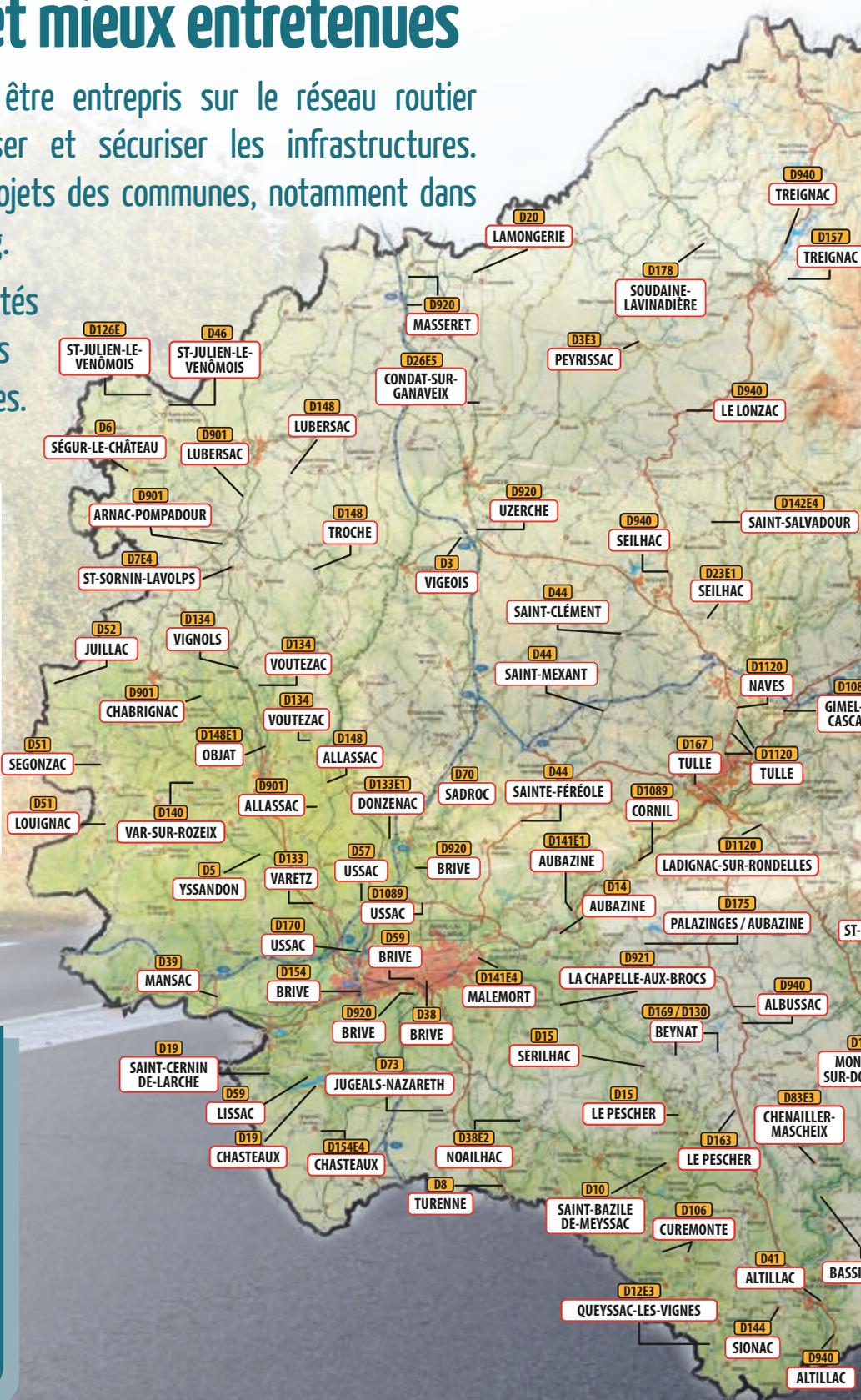
Sécuriser la circulation des usagers, faciliter les déplacements des Corrégiens, développer l'attractivité du territoire, expérimenter de nouvelles techniques... Chaque jour, les agents du Département sont à l'œuvre pour aménager, entretenir et exploiter un réseau routier de 4 700 kilomètres.



Travaux routiers 2022 : Des routes plus sûres et mieux entretenues

En 2022, de nombreux travaux vont être entrepris sur le réseau routier départemental pour rénover, moderniser et sécuriser les infrastructures. Il s'agit également d'accompagner les projets des communes, notamment dans leurs aménagements en traverse de bourg.

L'amélioration du réseau est une des priorités du Département afin d'offrir aux Corrégiens des routes plus sûres et mieux entretenues.




25 centres d'intervention pour être au plus proche des territoires

55 unités de déneigement

319 agents pour entretenir et sécuriser le réseau

4 700 km de routes

983 ponts

2000 murs de soutènement

10 tunnels





**POUR VOTRE
SÉCURITÉ,
LE CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
RÉALISE CET
AMÉNAGEMENT**

CORREZE
LE DÉPARTEMENT

Des femmes, des hommes, un projet en commun

www.correze.fr

Le budget 2022 consacré aux routes

- **19 M€** pour le programme de travaux 2022
- **6 M€** pour l'entretien, l'exploitation de la route, le matériel, le service hivernal...
- **20 M€** pour les grands projets "Routes 2030"
- **3 M€** pour accompagner les travaux routiers des communes



Des agents au service de vos déplacements

Répartis au sein de 25 centres routiers à travers tout le département, 319 agents assurent l'exploitation des 4 700 kilomètres du réseau routier départemental.

Il y a d'abord les nombreuses missions courantes d'entretien des chaussées, le curage, le fauchage, l'élagage, le débroussaillage, le marquage au sol et la signalisation. Autant de missions qui ont pour objectif de sécuriser et de moderniser le réseau routier pour tous les automobilistes. C'est également l'objectif du service de viabilité hivernale qui, chaque année, dispose des moyens humains et matériels de 55 unités de déneigement afin de rendre praticables les routes au plus tôt et dans les meilleures conditions.

Les agents remplissent aussi des missions de surveillance et d'alerte en cas d'accident aux côtés des services de sécurité et de secours.

Tous les chantiers, grands et petits, s'appuient sur des études. Elles sont conduites par les services du Département en lien avec les partenaires associés à la réalisation de ces grandes opérations : services techniques et administratifs de l'Etat, des communes traversées, des concessionnaires et gestionnaires de réseaux impactés par le projet routier.

Pour signaler un incident (arbre sur la route, dégradation de chaussées...) ou se renseigner :

Centre Opérationnel des Routes
05 19 31 19 19 - routes@correze.fr

L'innovation et la transition écologique au fil de la route

De nouvelles solutions sont mises en œuvre pour la réfection des routes départementales. Elles s'inscrivent dans le cadre du programme Corrèze Transition Ecologique.

Le Département assure l'entretien et la modernisation de 4 700 kilomètres de routes départementales. En moyenne, ce sont environ 70 000 tonnes d'enrobés qui sont utilisées pour réaliser les chantiers programmés à l'année. Le Conseil départemental a recours depuis deux ans à une technique novatrice pour des travaux sur ses routes. Plus respectueuse de l'environnement, elle consiste à réemployer des matériaux de l'ancienne chaussée en les mélangeant avec du liant (une émulsion de bitume). Ces chantiers valorisent donc les matériaux de chaussée sans générer

de déchets de chantier. L'intérêt environnemental de cette technique est multiple : technique à froid économe en énergie, réutilisation à 100 % des matériaux en place, diminution de la quantité de liant pétrolier utilisé, pas de déchet de chantier, moins de transport de matériaux sur les routes...

En fonction des besoins et de la configuration du réseau routier départemental, cette technique sera de plus en plus utilisée, démontrant la volonté du Département d'adopter des solutions innovantes et vertueuses pour préserver l'environnement.



Jean-Marie Taguet

**Vice-président
du Conseil départemental
en charge des routes**



"En augmentant chaque année depuis 2015 nos investissements, nous avons fait de l'amélioration du réseau routier départemental un axe fort de notre action afin d'offrir aux Corrèziens des routes plus sûres et mieux entretenues.

Cette année, nous mobiliserons ainsi

19 millions d'euros pour la modernisation et la sécurisation du réseau existant et 20 millions d'euros dans le cadre du plan Routes 2030, pour les projets de déviations de Lubersac, Meymac, Noailles, Varetz et Ussel Ouest."

La déviation de Malemort ouverte à la circulation

Après 20 mois de travaux, la déviation de Malemort a été mise en service le 17 mars, avec 6 mois d'avance sur la fin prévue du chantier.

Cet aménagement a plusieurs objectifs : prolonger le contournement Nord de Brive vers le Sud en reliant la RD 1089 et la RD 921, délester le trafic en traversée de Malemort et améliorer le cadre de vie, le confort et la sécurité des riverains et des usagers. Cette nouvelle route assure également une desserte plus directe des zones économiques de la Rivière et la Tour de Loyre.

Le tracé traversant deux cours d'eau (la Corrèze et la Loyre) ainsi que la voie ferrée Brive - Tulle et deux voies communales, cinq ouvrages d'art ont dû être construits, dont un important viaduc au-dessus de la Corrèze.

Ce chantier de grande envergure a pour particularité d'être un modèle d'insertion professionnelle puisque 9 500 heures d'activité ont été réalisées par application de la clause d'insertion sociale. La partie pédagogique a également été mise en avant. Des classes de BTS Travaux publics du lycée Caraminot et de l'IUT Génie

Civil d'Égletons ont ainsi visité le chantier et ont participé à des programmes pédagogiques.

Côté environnemental, la préservation de la faune et de la flore a fait l'objet de plusieurs aménagements : maintien d'un habitat favorable aux espèces locales, préservation des corridors de déplacement des espèces, installation de gîtes à chiroptères sur les piles du viaduc de la Corrèze, réalisation de bassins de traitement des eaux avant rejet pour la protection des cours d'eau...

Un plan Routes 2030

Dans le cadre des grands projets routiers inscrits dans le plan Routes 2030, le Département prépare les projets de déviation et de contournement à Lubersac, Meymac, Noailles, Varetz et Ussel Ouest.



La déviation en chiffres

1.9 km de longueur

20 000 m² de revêtement global de chaussée

8 400 m² de plantations regroupant 7 800 arbres et arbustes

16 millions d'euros d'investissement dont 13 millions de travaux

Accompagner les victimes de violences intrafamiliales

Dans le cadre de la lutte contre les violences intrafamiliales dont le Département a fait une priorité, un partenariat a été noué avec l'association SOS Violences Conjugales pour aller au plus près des victimes et favoriser leur prise en charge avec des permanences de proximité.

En tant que chef de file de la protection de l'enfance et de la famille, le Département est un acteur engagé de longue date sur les sujets des violences conjugales et intrafamiliales.

A ce titre, un partenariat a été engagé avec les services de l'État, la police et la gendarmerie et les acteurs associatifs pour conduire différentes actions en Corrèze et répondre à ces phénomènes de violences.

C'est ainsi qu'un partenariat a été renouvelé avec les services de police pour permettre à une intervenante sociale d'accueillir, écouter et orienter les victimes dans les commissariats de Brive, Tulle et Ussel en amont et en aval de l'action policière.

Sur la base de cette expérience en zone police, un partenariat a également été établi afin de permettre le même type

d'intervention en zone gendarmerie pour offrir une réponse de proximité aux victimes de violences sur l'ensemble du département.

Conscient que ces phénomènes de violences sont en constante augmentation, le Département a fait le choix de renforcer son engagement aux côtés de l'association SOS Violences conjugales pour aller au plus près des victimes avec la mise en place de permanences dans les Maisons de Solidarité Départementales et Maisons du Département de Meyssac, Juillac, Égletons, Argentat, Uzerche, Bort-les-Orgues, Meymac.

Ces permanences permettront d'agir en proximité en favorisant l'écoute des victimes et en améliorant leur prise en charge au plus près de leur lieu de vie, en particulier en milieu rural.

Vous êtes victime ou témoin :

Contactez le **3919**

ou composez le **17** en cas d'urgence

www.sosviolencesconjugalescorreze.fr/



Audrey Bartout

Conseillère départementale déléguée à l'enfance

"En Corrèze, les associations de lutte contre les violences intrafamiliales et leurs nombreux bénévoles font un travail remarquable au quotidien. À leurs côtés, le Département est engagé dans un large partenariat pour ne laisser aucune violence déclarée sans réponse, qu'elle soit sociale, sanitaire ou pénale."

Une Maison de Protection des Familles à Tulle

Le Groupement de gendarmerie départementale, a installé, en mars dernier à Tulle, une Maison de Protection des Familles.

Le Département a souhaité être partenaire de cette initiative en mettant à disposition une intervenante sociale au sein de la Maison de Protection des Familles, qui accueillera, accompagnera et orientera les victimes en complément de l'action de la gendarmerie.

Pour joindre la Maison de Protection des Familles :

Tél. : **05 44 41 42 44**

Mail : mpf.ggd19@gendarmerie.interieur.gouv.fr



Une nouvelle saison s'ouvre dans les musées

De Sarran à Neuvic, les lieux d'exposition gérés par le Département ont préparé pour l'été une série d'expositions aux thématiques diverses et variées, où l'histoire de la Corrèze côtoie l'artisanat japonais et des tapis du monde entier.



Musée de la Résistance Henri-Queuille - Neuvic

La libération d'Ussel est la thématique de l'exposition temporaire 2022. Conçue par l'Amicale des maquis AS de Haute-Corrèze, cette exposition très documentée retrace les événements de la bataille d'Ussel en août 1944, l'attaque de la garnison allemande retranchée dans l'école primaire supérieure et la libération de la ville par l'action conjuguée des forces de Résistance AS et FTP.

L'espace d'exposition permanente a fait l'objet d'un réaménagement complet, dans la continuité de la modernisation du musée, entamée en 2020. Une nouvelle

scénographie permet de redécouvrir l'histoire et la mémoire de la Résistance locale ainsi que la trajectoire personnelle et le destin politique de Henri Queuille.

Infos

Ouvert jusqu'au 30 novembre (fermeture hebdomadaire samedi et dimanche) (Jusqu'au 30 juin), lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

(Du 1^{er} juillet au 31 août) tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

(Du 1^{er} septembre au 30 novembre), lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Entrée gratuite



Musée du président Jacques Chirac - Sarran

En marge de l'exposition permanente consacrée aux cadeaux présidentiels, les visiteurs seront invités à un voyage au pays du Soleil levant. L'échange de cadeaux est une pratique ancrée dans la société japonaise depuis plus de mille ans. Complétées de cadeaux protocolaires donnés par le Japon au président

Jacques Chirac, 50 "figures humaines" ou "ningyo" occupent l'espace de l'auditorium. Ces poupées de l'ère EDO jusqu'au XX^e siècle, offertes aux enfants pour marquer le symbolique « rite de passage » à l'âge adulte, se révèlent être des œuvres d'art confectionnées avec raffinement par des artisans spécialisés. Poissons et tapis seront également à l'honneur cet été. Les premiers grâce à une exposition, réalisée en collaboration avec l'Aquarium du Limousin et le plasticien Louis de Torhout, adressée aux enfants sur les poissons de mer comme de rivière. Les enfants seront invités à utiliser leur imagination pour répondre aux énigmes et apprendre que l'écosystème des poissons de mer comme de rivière est fragile et en péril.

Les 40 tapis offerts au président Jacques Chirac sont enfin exposés. Expression d'un savoir-faire technique d'excellence, mise en scène d'une tradition orientale qui voulait qu'en « offrant un tapis, on offre un jardin », toutes les pièces de laine et de soie tissées à la main témoignent du degré d'estime réciproque entre un donateur et un président français.

Infos

Ouvert jusqu'au 15 novembre (fermeture hebdomadaire le lundi)

De 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h (mars, avril, octobre, novembre)

De 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h (mai, juin, juillet, août, septembre)

Tarifs : 4,50 euros (expositions permanente et temporaire)

Groupes : 3, 50 euros (plus de 10 personnes, sur réservation)



Philippe Lescure

Conseiller départemental
délégué à la culture

"Le Département consacre près de deux millions d'euros chaque année au secteur culturel. Cela permet de faire vivre de nombreux lieux de diffusion et de soutenir les associations qui œuvrent pour rendre la culture accessible pour tous et partout en Corrèze"



Les principales décisions de l'assemblée départementale

Les élus départementaux se réunissent chaque mois en Commission permanente. Lors des deux dernières réunions, de nombreuses décisions ont été prises pour soutenir la jeunesse, la pratique du sport et les projets des Communes.

Le Département aux côtés de la jeunesse corrézienne

Afin de faciliter l'accès aux vacances et aux séjours éducatifs pour les jeunes Corrégiens, les élus ont renouvelé le partenariat du Département avec l'ODCV qui permet d'organiser des séjours à Chamonix, à Saint-Pierre d'Oléron et à l'espace 1000 Sources à Bugeat.

A travers un soutien financier de 328 000 €, les jeunes Corrégiens peuvent profiter de séjours en classes de découverte, de séjours en classes d'intégration pour les 6^e ou encore de séjours vacances juniors et familles, soit en accueils de loisirs, soit avec des bons vacances pour des séjours sur les 3 sites cités précédemment.

En parallèle, les élus ont aussi accordé 130 000 € d'aides en faveur de près de 500 jeunes Corrégiens pour les accompagner dans leurs cursus de formation, qu'ils soient dans l'enseignement supérieur ou en apprentissage artisanal.

Des aides pour favoriser les sports nature et accueillir des délégations olympiques

Par sa géographie et la diversité de ses paysages, la Corrèze est le territoire idéal des Sports Nature.

Pour poursuivre cette dynamique, 77 000 € ont été accordés pour soutenir les stations Sports Nature de Tulle, Uzerche, Marcillac-la-Croisille, Treignac, Neuvic et Ussel. En complément, le dispositif Corrèze Destination Trails a été confirmé avec une enveloppe de 17 000 € pour accompagner les 4 courses phares départementales : Millevaches Monédières Trail, Myrtilles Trail, Ultra Trail Aquaterra et X-Trail Corrèze Dordogne.

De plus, dans le cadre de la labellisation "Terre de Jeux 2024", les élus ont mis en place une nouvelle aide afin de favoriser l'accueil de délégations sur des sites sportifs corréziens pour leur préparation en vue de la future échéance olympique.

Cette aide se traduira par une prise en charge des frais de stage pour tout accueil de délégation, avec un taux valorisé si la délégation est accueillie dans une

structure "Centre de préparation aux Jeux".

Au total, près de 200 000 € ont été attribués lors des deux commissions permanentes pour soutenir le mouvement sportif corrézien dans son ensemble.

Le Département : premier financeur des collectivités en Corrèze

Le soutien aux collectivités territoriales est une priorité du Département pour développer les services et l'économie locale. Ce sont ainsi 2,6 millions d'euros qui ont été attribués lors des deux dernières commissions permanentes pour soutenir les projets des communes et des intercommunalités dans le domaine de l'eau, de la rénovation énergétique ou encore l'aménagement d'espaces publics.

Ces aides facilitent la réalisation des projets locaux qui viennent ensuite renforcer l'économie et l'emploi en assurant la viabilité des carnets de commande des entreprises corréziennes.



Bernard COMBES

Président du groupe
Corrèze à gauche

À côté de la plaque

Le budget construit cette année par la majorité de droite du Conseil départemental est particulièrement décevant. Il ne répond pas aux enjeux de la crise économique et sociale ; il fait l'impasse sur la flambée des prix de l'énergie et sur la chute du pouvoir d'achat ; il ferme les yeux sur l'accroissement des difficultés des familles frappées par l'inflation des prix des produits alimentaires...

Le Département avait le devoir de prendre des mesures énergiques pour limiter autant que possible les conséquences de la crise pour les Corrésiennes et les Corrèziens. Au lieu de cela, les élus de la majorité ont préféré placer en réserve 25 millions d'euros en disant que ce bas de laine pourrait, éventuellement, servir à corriger les effets de la crise. Une crise qui, déjà, touche les familles corrésiennes au porte-monnaie.

Mesurettes

Quoi de neuf, d'ambitieux dans ce budget ? Rien. Quelles initiatives de solidarité ? Aucune. Quelles actions à la hauteur des difficultés déjà constatées et qui vont s'amplifier, s'aggraver ? Réponse laconique de cette majorité de droite : on verra plus tard, peut-être.

On déniche, dans ce budget, une amorce de rénovation des collèges, mais très insuffisante compte tenu de l'urgence énergétique, et toujours rien sur le développement des usages numériques pour les élèves !

On découvre une ou deux déviations en Haute-Corrèze, histoire de

rattraper le temps perdu... Mais rien pour l'agriculture corrézienne, dont le déclin est pourtant inquiétant, rien pour le développement du bio...

Face à la grande pénurie de médecins sur tout notre territoire, on espérait du Département davantage que les mesurettettes annoncées. Il est vrai que ce serait à l'Etat d'apporter enfin de vraies solutions, mais en attendant...

Bref, c'est comme si cette majorité mettait le Département en stand-by, sur une voie de garage. En attendant des élections prochaines ? Et pendant ce temps, les Corrésiennes et les Corrèziens n'ont qu'à se débrouiller avec leurs propres moyens !

On ne peut que le constater et le déplorer : la réponse du Département à la crise brutale et durable qui nous frappe n'est pas à la hauteur.

Par ailleurs, il se dit prêt à accueillir des réfugiés ukrainiens... Mais il reste bien vague sur les lieux et conditions de cet accueil. Il serait temps de s'en occuper !



Francis COMBY
Vice-président
du Conseil départemental

À l'écoute des Corrèziens

Dans un contexte marqué par des crises majeures, nous avons adopté un budget à l'écoute des Corrèziens, à la fois responsable et ambitieux pour renforcer les solidarités et investir pour l'avenir.

Grâce à un marché de l'immobilier très dynamique en 2021, nous avons pu bénéficier de recettes exceptionnelles, de l'ordre de 25 millions d'euros mais il n'en sera pas de même cette année, ce qui nous oblige à la prudence dans l'affectation de ces recettes.

Elles permettent notamment la revalorisation salariale des personnels du secteur médico-social oubliés du Ségur pour 9 millions d'euros et viennent compenser l'augmentation des coûts de l'énergie pour 3 millions d'euros.

Il nous appartient donc de faire preuve de responsabilité dans un contexte où l'État nous impose 12 millions d'euros de dépenses nouvelles pérennes et prévoit une nouvelle baisse de 10 millions d'euros sur nos prochaines recettes.

En cette période de campagnes électorales, il aurait été facile de céder à la tentation d'un budget électoraliste, plus ou moins clientéliste, multipliant les dépenses nouvelles et les dettes supplémentaires, comme c'était devenu la règle sous la majorité précédente de François Hollande (2008 à 2014 : dette en hausse de 100 millions d'euros; 2015 à 2021 : baisse de 74 millions d'euros).

Et dans ce cas alors, qu'aurions nous entendu de la part de la minorité... ?

Dans cette période pesante pour le budget des ménages, nous sommes pleinement mobilisés pour accompagner les plus fragiles avec nos fonds de solidarité que nous avons largement dotés et pour lesquels nous enregistrons

une hausse des demandes de 20 % depuis le début de l'année.

Au-delà des solidarités que nous garantissons, notre bonne gestion financière et ces recettes exceptionnelles nous permettent aussi d'engager un grand plan pluriannuel d'investissements (PPI) de 123 millions d'euros, dont 25 millions dès cette année.

Ce PPI nous permet de lancer notre plan "Bien vivre au collège" avec un important programme de travaux de modernisation et de rénovation énergétique.

Nous valoriserons également les produits locaux en circuit court, à la fois pour améliorer la restauration des élèves et soutenir notre agriculture locale.

Notre PPI concerne aussi l'amélioration de nos routes et la relance des grands projets routiers que la gauche avait abandonnés entre 2008 et 2015, avec le démarrage des travaux de la déviation de Lubersac l'an prochain et la poursuite des études pour celles de Meymac, Noailles, Varetz et Ussel Ouest.

Proximité, solidarité et grands investissements, nous poursuivons ainsi notre action au service de la Corrèze.



40 métiers au Salon de l'habitat

La 35^e édition du Salon de l'habitat de Brive a rassemblé plus de 140 exposants représentant une quarantaine de métiers. Durant 3 jours, ils ont conseillé et accompagné les Corrèziens dans la réalisation de leurs projets. Le stand du Département a notamment pu présenter les nombreuses aides attribuées, particulièrement dans le cadre de Corrèze Rénovation Énergétique qui propose un dispositif avec une solution clé en main, simple et personnalisée, pour tous les particuliers corrèziens.

Toutes les aides du Département en matière d'habitat sur www.correze.fr/aides-habitat



Remise des prix du Challenge "Corrèze destination trails"

Opération initiée depuis 2016 par le Conseil départemental, en partenariat avec Corrèze Tourisme, "Corrèze Destination Trails" vise à faire de notre département un site reconnu pour la pratique du trail au niveau national.

Parallèlement aux signatures des partenariats avec les organisateurs des 5 trails majeurs corrèziens, Agnès Audeguil, présidente de Corrèze Tourisme et Jean-Jacques Lauga, conseiller départemental en charge des Sports ont récompensé les 6 lauréats du challenge 2021.



Le Département soutient les écoles de rugby

Les jeunes rugbymen corrèziens ont disputé, à Egletons, les finales départementales jouées lors du Challenge SHEM Engie Corrèze. Cette épreuve est soutenue par le Département grâce notamment à un partenariat avec le Comité départemental de rugby de la Corrèze et SHEM-Engie. A travers ce partenariat, le Département de la Corrèze poursuit son engagement auprès des 35 clubs corrèziens et surtout des 14 écoles de rugby du territoire, pleinement mobilisées dans la formation et l'éducation des jeunes pratiquants ce sport.



Les élues corrèziennes marquent la Journée de la femme

A l'occasion de la Journée de la femme, le 8 mars, Françoise Juillat, présidente de l'Association des Femmes élues de Corrèze, a été reçue, avec plusieurs collègues, au Conseil départemental.

La Corrèze compte plus de 1 400 femmes engagées dans des fonctions et mandats électifs : 65 maires, 345 maires adjointes, 996 conseillères municipales, 19 conseillères départementales et une femme députée. Ce moment a permis de rappeler les actions prioritaires du Département en matière de protection des femmes et des familles mais aussi d'égalité professionnelle femmes-hommes.

Le **Conseil départemental** de la **Corrèze** vous présente
au **Musée du président Jacques Chirac** à **Sarran**

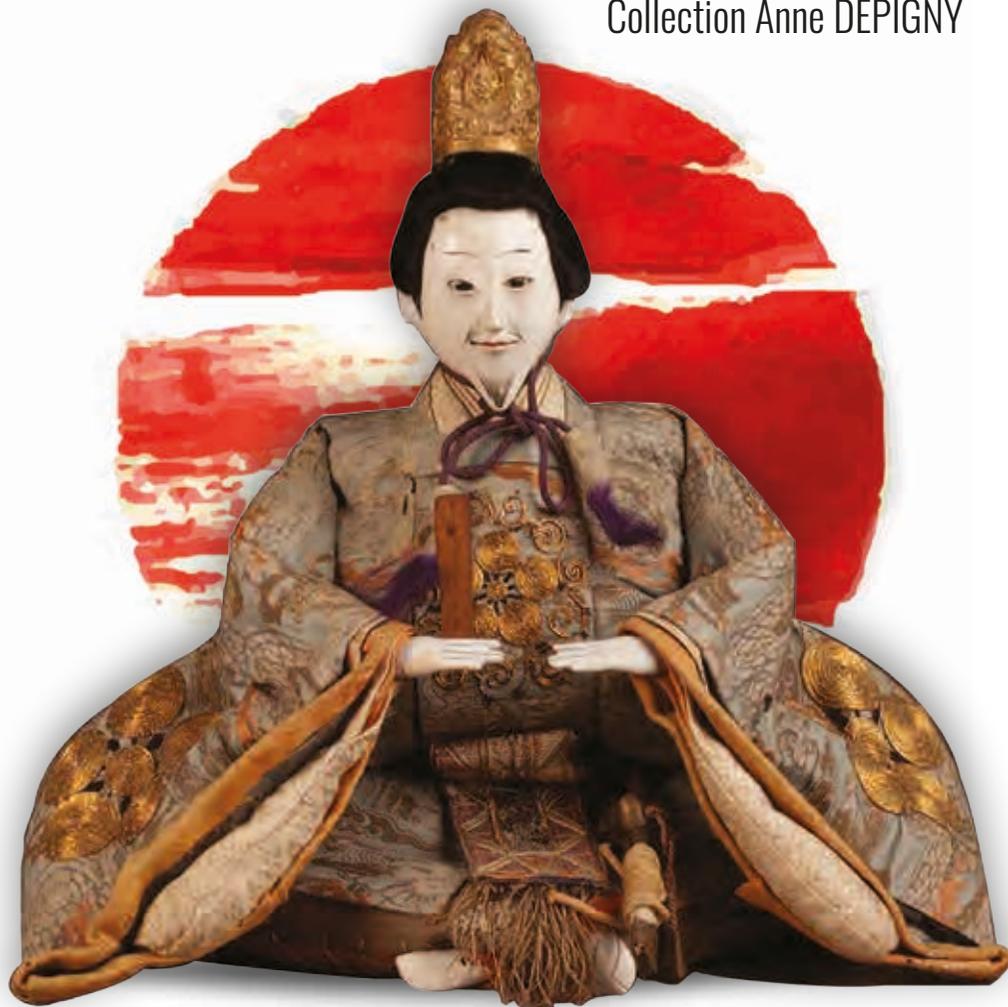
EXPOSITION TEMPORAIRE

du 29 mars au 15 novembre 2022

NINGYŌ

L'art d'offrir au Japon

Collection Anne DEPIGNY



musée
du président
JACQUES CHIRAC

Musée du président Jacques Chirac
19800 Sarran

05 55 21 77 77

www.museepresidentjchirac.fr


CORREZE
LE DÉPARTEMENT
Terre de culture